



<b>Compte rendu de réunion N°04 de la commission Finances</b>				Présence	Diffusion
Du mercredi 30 novembre à 18h00 dans la salle du Conseil Municipal					
	Prénom Nom	Tél	E-mail		
Élus	Frédéric Pasian		frederic.pasian@mairie-lherm.fr	X	X
	Sandrine Peyron		sandrine.peyron@mairie-lherm.fr		X
	Brigitte Boyé		brigitte.boyé@mairie-lherm.fr	X	X
	Joël Bruston		Joel.bruston@mairie-lherm.fr	X	X
	Olivier Miclo		o_miclo@orange.fr		X
	Catherine Merci		catherine.merci@mairie-lherm.fr	X	X
	Christophe Exposito		christophe.exposito@mairie-lherm.fr		X
	Anne-Marie Nounis		anne-marie.nounis@mairie-lherm.fr	X	X
	Christophe Comoretto		christophe.comoretto@mairie-lherm.fr		X
	Lauriane Boulp		lauriane.boulp@mairie-lherm.fr	X	X
	Sébastien Moro		sebastien.moro@mairie-lherm.fr	X	X
	Sophie Moreau		sophie.moreau@mairie-lherm.fr	X	X
	Mei-Ling Phi Van Nam		mei-ling.phi-van-nam@mairie-lherm.fr	X	X
	René Sabathié		rene.sabathie@orange.fr	X	X
	Fatiha Sobierajewicz		fsobierajewicz@gmail.com	X	X
Albéry Turpin		alberty.turpin@laposte.net		X	

**Prochaine réunion : courant mars 2023**

La date exacte sera précisée ultérieurement

**I. Présentation du domaine d'intervention de la commission**

Finances et budget communal.

Présentation de la situation financière de la commune au 14 novembre 2022.

**II. Point financier en date du 14 novembre 2022****Section de fonctionnement – Dépenses**

Chapitres	CA 2021	BP 2022 équilibré	consommé au 14/11	CA prévi 2022	%/2021
011 - Charges à caractère général	554 779.86	656 900.00	520 212.48	581 821.49	104.87%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 045 169.57	1 100 750.00	852 098.82	1 022 877.80	97.87%
014 - Atténuations de produits	370 559.00	370 559.00	370 559.00	370 559.00	100.00%
022 - Dépenses imprévues	0.00	96 087.31	0.00	0.00	
023 - Virement à la section d'investissement	0.00	50 000.00	0.00	0.00	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 928.94	55 820.95	77 707.75	77 707.75	144.09%
65 - Autres charges de gestion courante	173 173.98	198 090.00	159 693.93	183 599.73	106.02%
66 - Charges financières	56 291.11	55 382.55	39 540.54	51 382.55	91.28%
67 - Charges exceptionnelles	95 863.29	21 500.00	8 987.00	1 000.00	1.04%
68 - Dotations provisions semi-budgétaires	0.00	5 000.00	1 000.00	1 000.00	
<b>Total général</b>	<b>2 349 765.75</b>	<b>2 610 089.81</b>	<b>2 029 799.52</b>	<b>2 289 948.31</b>	<b>97.45%</b>
<b>Dépenses réelles de l'exercice</b>	<b>2 295 836.81</b>	<b>2 554 268.86</b>	<b>1 952 091.77</b>	<b>2 212 240.56</b>	<b>96.36%</b>

**Chapitre 012**

Le Compte Administratif prévisionnel 2022 serait en baisse par rapport à 2021 en raison du remplacement tardif d'agents démissionnaires ou d'agents mis en demi-traitement après trois mois d'arrêt de travail pour maladie. Cela concerne au moins 3 agents.

**Chapitre 65**

Ce chapitre comporte les dépenses liées aux indemnités des élus, aux contributions au SDEHG et des subvention du CCAS.

**Chapitre 67**

Ce chapitre comporte les dépenses imprévues. Location exceptionnelle d'une salle des fêtes en raison du meeting aérien qui a imposé l'annulation d'une location de salle privée par 120 convives, cette salle étant dans la zone crash du meeting. Montant de 4500 euros pour le règlement amiable d'une affaire née dans le mandat précédent en raison d'une modification du tracé d'une route devant l'accès d'un riverain qui rencontrait des difficultés pour manœuvrer en rentrant chez lui avec son camion.

## Zoom sur les dépenses de fluides et énergies

Articles	CA 2021	BP 2022 équilibré	consommé au 14/11	CA 2022	%/2021
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>554 779.86</b>	<b>656 900.00</b>	<b>520 212.48</b>	<b>581 821.49</b>	<b>104.87%</b>
60611 - Eau et assainissement	31 025.17	16 000.00	15 914.02	16 000.00	51.57%
60612 - Électricité	88 382.28	125 000.00	78 314.63	89 502.43	101.27%
60613 - Gaz	5 906.58	8 500.00	6 417.71	7 334.53	124.18%
60621 - Combustible (bois)	9 870.61	12 000.00	9 580.68	10 949.35	110.93%
60622 - Carburants	6 922.11	9 000.00	6 845.46	7 823.38	113.02%
<b>TOTAL</b>	<b>142 106.75</b>	<b>170 500.00</b>	<b>117 072.50</b>	<b>131 609.69</b>	
<b>Part sur dépenses à caractère général</b>	25.61%	25.96%	22.50%	22.62%	
<b>Energie hors eau</b>	<b>111 081.58</b>	<b>154 500.00</b>	<b>101 158.48</b>	<b>115 609.69</b>	
<b>Part sur dépenses à caractère général</b>	<b>20.02%</b>	<b>23.52%</b>	<b>19.45%</b>	<b>19.87%</b>	

## Chapitre 60611

Les dépenses d'eau potable sont divisées par deux. Trois fuites majeures ont été réparées.

Le montant lié à l'électricité est quasi stable grâce aux efforts importants en matière d'éclairage public.

Forte hausse des coûts du gaz de 24% sur l'année.

Le combustible bois est en hausse modérée de 10%

Le poste carburant est lui aussi en hausse.

Pour l'année 2023 les dépenses d'électricité seront en forte hausse : au moins 15% de plus.

La hausse du gaz est imprévisible pour l'année 2023. La commune a négocié un bon tarif auprès d'EDF avec un abonnement extrêmement réduit.

Les fluides et l'énergie représentent plus de 20% des dépenses à caractère général.

## Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres	CA 2021	BP 2022 équi	réalisé au 14/11/2022	CA prévi 2022	%/2021
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	282 458.04	206 812.81	206 812.81	206 812.81	73.22%
013 - Atténuations de charges	52 623.51	30 000.00	33 089.06	37 444.69	71.16%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 951.79	7 500.00	18 336.80	0.00	0.00%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	198 698.57	134 800.00	128 610.69	137 198.63	69.05%
73 - Impôts et taxes	1 288 446.00	1 383 000.00	1 136 574.00	1 397 845.00	108.49%
74 - Dotations, subventions et participations	814 115.86	825 177.00	854 047.73	931 360.73	114.40%
75 - Autres produits de gestion courante	21 036.56	18 300.00	15 442.36	22 561.56	107.25%
76 - Produits financiers	10 931.27	4 500.00	4 520.12	4 520.12	41.35%
77 - Produits exceptionnels	32 316.96	0.00	19 022.18	3 639.01	11.26%
<b>Total général</b>	<b>2 706 578.56</b>	<b>2 610 089.81</b>	<b>2 416 455.75</b>	<b>2 741 382.54</b>	<b>101.29%</b>

## Chapitre 75

Ce chapitre contient les loyers FREE MOBILE, les réductions de l'entreprise IXEO (versement de chèques tous les trimestres).

## Section d'Investissement – Dépenses

Dépenses	BP 2022	réalisé au 14/11	CA 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00	0.00
020 - Dépenses imprévues	46 193.42	0.00	0.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 500.00	18 336.80	18 336.80
041 - Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	217.00	217.00	217.00
13 - Subventions d'investissements	0.00	0.00	0.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	214 000.00	158 187.38	182 734.49
20 - Immobilisations incorporelles	35 488.00	1 425.60	1 425.60
21 - Immobilisations corporelles	41 896.00	37 408.89	37 408.89
23 - Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00
27 - Autres immobilisations financières	0.00	0.00	0.00
OPERATIONS	1 746 700.00	1 376 216.85	1 376 216.85
<b>Total</b>	<b>2 091 994.42</b>	<b>1 591 792.52</b>	<b>1 616 339.63</b>

## Zoom sur les dépenses d'équipements

Dépenses d'équipements	BP 2022	Liquidation 2022	Engagement 2022	Total 2022	SOLDE 2022
Aménagement voirie - réseaux	469 200.00	17 570.89	432 844.28	450 415.17	18 784.83
Bâtiments	985 500.00	365 756.77	471 982.71	837 739.48	147 760.52
Budget participatif	24 000.00		18 500.00	18 500.00	5 500.00
Cadre de vie	41 200.00	8 957.54	3 418.00	12 375.54	28 824.46
Equipements divers	61 684.00	38 819.59	1 630.80	38 834.49	22 849.51
Equipements sportifs et culturels	138 000.00	134 127.54	3 470.40	137 597.94	402.06
Scolaire	95 500.00	50 652.13	34 160.03	84 812.16	10 687.84
<b>Total général</b>	<b>1 815 084.00</b>	615 884.46	966 006.22	<b>1 580 274.78</b>	<b>234 809.22</b>

Présentation des dépenses liées aux projets 2022.

615 000 euros sont déjà payés, mais les montants engagés sont très importants. Les restes à réaliser seront sans doute important en début d'année 2023 en raison des retards pris sur le chantier de la salle polyvalente ou du RD43b.

## Section d'Investissement – Recettes

Recettes	BP 2022	Liquidé au 14/11	CA prévi 2022
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	411 636.47	411 636.47	411 636.47
021 - Virement de la section de fonctionnement	50 000.00	0.00	0.00
024 - Produits de cessions	115 020.00	121 010.00	121 010.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 820.95	77 707.75	77 707.75
041 - Opérations patrimoniales	0.00	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	295 000.00	279 677.89	284 960.90
13 - Subventions d'investissement	460 000.00	90 624.50	90 624.50
16 - Emprunts et dettes assimilées	700 000.00	700 000.00	700 000.00
27 - Autres immobilisations financières	4 517.00	14 478.96	14 478.96
458201 - Travaux cours de feme	0.00	0.00	0.00
<b>Total</b>	<b>2 091 994.42</b>	<b>1 695 135.57</b>	<b>1 700 418.58</b>

## Chapitre 021

Il s'agit d'une écriture comptable pour équilibrer le budget

## Chapitre 024

Ventes terrains et véhicule (tondeuse)

## Chapitre 040

Amortissements

## Résultat prévisionnel budget communal 2022

Budget principal		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT AVEC RAR
	TOTAL DEPENSES	2 289 948.31	1 616 339.63
	TOTAL RECETTES	2 534 569.73	1 288 782.11
	<b>RESULTAT de L'EXERCICE</b>	<b>244 621.42</b>	<b>-327 557.52</b>
	RESULTAT ANTERIEUR 2021	206 812.81	411 636.47
	<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>451 434.23</b>	<b>84 078.95</b>
	<b>Résultat global de clôture Budget Principal</b>		<b>535 513.18</b>

**Chaine de l'épargne Prévisionnelle 2022**

Produits de fonctionnement courant	2 526 410.60
Charges de fonctionnement courant	2 158 858.01
<b>EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>367 552.59</b>
Solde exceptionnel large	-910.99
Pdt exceptionnels	89.01
charges exceptionnelles	1 000.00
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>366 641.60</b>
Intérêts	46 864.96
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>319 776.64</b>
Capital	168 255.53
<b>EPARGNE nette</b>	<b>151 521.11</b>

L'épargne nette s'annonce largement positive. Il s'agit du meilleur résultat depuis 2013. Cette épargne nette représente notre capacité d'autofinancement.

**Épargne nette depuis 2013**

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
-43 507,00 €	-194 570,00 €	16 215,00 €	20 370,00 €	31 572,00 €	126 214,46 €	45 221,29 €	57 259,43 €	-56 548,00 €	151 521,00 €

L'épargne nette de 2021 est artificiellement négative en raison du transfert de la compétence assainissement. Écriture de -95 000 euros a rendu le résultat négatif sinon il aurait été de +34 000 euros environ.

**III. Passage à la nomenclature M57**

Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente (obligatoire en 2024) Elle permet le suivi budgétaire et comptable d'entités publiques locales variées, appelées à gérer des compétences relevant de plusieurs niveaux :

- bloc communal,
- départemental
- régional,

tout en conservant certains principes budgétaires applicables aux référentiels M14, M52 et M71.

Il est le référentiel le plus avancé en termes de qualité comptable.

La M57 est un prérequis indispensable au **compte financier unique**.

A terme il n'y aura plus de compte de gestion et la commune devra s'attacher les services d'un expert comptable puisque la DGFIP va se délester de cette activité. Il s'agira alors de dépenses supplémentaires pour les communes.

Pas de bouleversement par rapport à la M14 (déclinaison de certains comptes)

Vote obligatoire d'un règlement budgétaire et financier : il décrit les procédures de la collectivité, rappelle les normes à suivre, fixe les règles en matière d'autorisation d'engagement, d'autorisation de programme et de crédit de paiement.

- Renforce le dispositif d'Autorisations de programme et autorisations d'engagement pluriannuel.
- La fongibilité des crédits à hauteur 7,5% qui remplace les dépenses imprévues M14.

L'amortissement est une procédure de comptabilisation de la dépréciation d'une immobilisation. C'est un procédé comptable permettant de constituer un autofinancement nécessaire au renouvellement de cette immobilisation.

La nomenclature M57 pose le principe de **l'amortissement d'une immobilisation au prorata temporis** impliquant un changement de méthode comptable puisque, sous la nomenclature M14, le calcul des dotations aux amortissements se faisait en année pleine avec début des amortissements au 1er janvier N+1 de l'année suivant la mise en service du bien.

Ce changement a donné lieu à une réflexion sur les durées d'amortissement pratiquées par la commune.

### Mise à jour des durées d'amortissement

Biens	Délibération 2014	Proposition 2022
	Durées d'amortissement	
Logiciels	2 ans	4 ans
Frais d'études et les frais d'insertion non suivis de réalisation et les frais de recherches et de développement	5 ans	
Voitures	8 ans	
Camions et véhicules industriels	6 ans	
Mobilier	13 ans	
Matériel informatique	4 ans	5 ans
Matériel de bureau électrique ou électronique	8 ans	
Matériels classiques	10 ans	6 ans
Coffre-fort	30 ans	
Installations et appareils de chauffage	15 ans	
Appareils de levage-ascenseurs	30 ans	
Appareils de laboratoire	8 ans	
Equipements de cuisines	15 ans	
Equipements de garages et ateliers	15 ans	
Equipements sportifs	15 ans	
Installations de voirie	30 ans	
Plantations	15 ans	
Autres agencements et aménagements de terrains	30 ans	
Bâtiments légers, abris	12 ans	
Agencements et aménagements de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	20 ans	
Bien de faible valeur inférieure à 1 000 €	1 an	

Les modifications des durées d'amortissement proposée devront être votées en conseil municipal.

**Fin de la réunion à 19h50.**